

MEILLEURS
VOEUX
2019

**Les Fresnois ont du talent !
Venez les découvrir le samedi 12 janvier 2019**

**Mme Valérie Fornies, Maire de Fresnes-sur-Escout
Le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel**

vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2019

**Vous êtes chaleureusement convié à assister
à la cérémonie des voeux le samedi 12 janvier 2019 à 17h.**

Salle Albert Younsi, complexe sportif Bonnepart,
409 rue Edgard Loubry - 59970 Fresnes-sur-Escout

REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL



Les médailles du travail, qui récompensent l'ancienneté dans une entreprise ou un commerce, ont été remises le 7 décembre aux récipiendaires, en présence de Colette FAUVEAUX, adjointe aux fêtes et cérémonies, et Valérie FORNIES, maire de Fresnes.

Médaille d'argent (20 années de service) :

Claude FRENOY - Christophe GELLEZ - Driss IAZZAOUMOUSS - Béatrice LAMMERZ - Catherine LEMAIRE

Médaille argent et vermeil (20 et 30 années de service) :

Patrick FOUCART - Patrick GAMAY - Christophe KOSCIELSKI

Médaille vermeil (30 années de service) :

Catherine PICHONNIER - Patrick LASNES

Médaille d'or (35 années de service) :

M. Gérard PICHONNIER - Philippe ROUSSELET - Gusuino MARTEDDU

Médaille argent, vermeil, or et grand or (20, 30, 35 et 40 années de service) :

Jacques CAFFART MOULARD

Médaille or et grand or (30 et 40 années de service) :

Martine DEWOLF

Médaille grand or (40 années de service) :

Mme Maryse DAVID née LAFLAMME - Jean Pierre LANDOUZY - STANISLAS LOPACINSKI - Gaspard POLIZZI

NOUVELLES ACTIVITÉS COMMERCIALES

MICHAEL ET PRISCILLA SCHOENMACKERS

Placo, enduit, peinture, déco, rénovation de parquet, Michael et Priscilla SCHOENMACKERS c'est toute la rénovation de la maison.

Contact : 06 14 66 67 15
Priscilla.sarah@orange.fr

CAMBONI CONSEIL COURTAGE

Courtage en crédit immobilier, acquisition, renégociation, regroupement de crédit, Jonathan Camboni répond à toutes vos questions pour tous vos projets.

Jonathan Camboni : 06 95 56 45 91
jonathancamboni17@gmail.com

AGENDA / JANVIER 2019

JEUDI 10 : assemblée Générale des ACPG-CATM-TOE (salle Martel).

SAMEDI 12 : cérémonie des Vœux de Mme le Maire (salle A. Younsi) à 17h.

LUNDI 14 : assemblée générale des Familles Fresnoises (salle Martel).

SAMEDI 19 : concours de belote organisé par le Moto-club fresnois (salle J. Jaurès).

DIMANCHE 27 : assemblée générale du Sandre Fresnois (La Palette).

PASS CULTURE



A compter de janvier 2019, le Pass Culture permettra de bénéficier de toutes les activités culturelles proposées par les services municipaux. Il sera disponible en deux versions : famille et individuel.

Le Pass Culture vous donnera accès à la bibliothèque, à la médiathèque (pour les ateliers d'initiation informatique) et au quAR-Tier (pour les ateliers artistiques).

Le Pass sera valable un an. Il couvrira 10 euros dans sa version « Famille » (valable pour tous les membres de la famille) et 5 euros dans sa version « Perso ». Il sera disponible à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Pour en savoir plus :

Médiathèque au 03 27 28 51 26 ou 03 27 24 72 11

RAPPEL : la bibliothèque accueille actuellement les ateliers de Paul BONA, le samedi après-midi de 14h à 17h, qui s'adressent aux jeunes dessinateurs de moins de 10 ans. Renseignements et inscriptions à la bibliothèque ou à la cyber-base.

L'association Livre "S" organise un concours d'écriture de nouvelles fantastiques, ouvert du 1^{er} février au 30 mars 2019.

Le thème de ce concours : « Un repas de fête en famille ou entre amis ne se passe PAS du tout comme prévu ».

Deux catégories sont ouvertes : enfants (10 à 16 ans) et adultes (plus de 16 ans).

UNE BORNE POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE



Vous avez besoin d'une attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales ? D'une attestation de la sécurité sociale ? De vous inscrire à Pole Emploi ? Ou encore d'effectuer une démarche administrative (acte de naissance, impôts...) ?

Le CCAS met gratuitement à votre disposition une borne informatique pour faciliter toutes vos démarches administratives. Elle est située dans le hall de l'hôtel de vie (ancien dispensaire des mines) et vous permet aussi d'imprimer gratuitement une attestation de droits ou de paiement.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter les services du C.C.A.S. au 03 27 28 51 44 ou 45

ET SI VOUS ÉCRIVIEZ VOTRE NOUVELLE FANTASTIQUE ?

Une nouvelle sera primée dans chaque catégorie et recevra un chèque cadeau pour l'Espace Culturel Leclerc.

Inspirez-vous (ou pas) des repas que vous venez de vivre pour les fêtes et développez vos talents d'écrivain.

Pour tout renseignement, contacter la Médiathèque André Stil sur place aux horaires d'ouverture public ou au 03 27 28 51 26.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE A FRESNES DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

C'EST UTILE !

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Le recensement permet aussi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population.

C'EST SIMPLE !

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR !

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS



ENGAGEZ-VOUS AVEC LES RESTOS DU CŒUR

Les Restos du Cœur recherchent des bénévoles pour les aider à mener à bien leur campagne 2018-2019. Être bénévole aux Restos du Cœur, c'est s'engager à rendre un service désintéressé aux personnes en difficulté. C'est également partager l'éthique, les objectifs et l'objet social de l'Association mais aussi respecter la Charte des bénévoles.

En vous engageant auprès des Restos, vous aiderez le comité de Fresnes à mettre en place la distribution des repas, mais aussi toute l'animation permettant la récolte des dons.



MARCHÉ DE NOËL / Le marché de Noël a accueilli la remise des prix du concours « Noël du monde » organisé dans les écoles et les structures d'accueil. La piste de luge a été très appréciée par les petits, tandis que les grands faisaient leurs emplettes pour les fêtes. Papa Noël, venu avec par Mère Noël et son lutin, a pu vérifier sa popularité.



SPECTACLE DE NOËL AU CENTRE D'ACCUEIL MUNICIPAL / Un spectacle de magie a été offert aux enfants du Centre d'Accueil Municipal en prélude aux fêtes. Les petits et les pré-ados ont participé à ce spectacle interactif qui s'est conclu par un goûter.





AUDITION DE NOËL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE / L'école de musique a fêté Noël en offrant un concert à la salle Jean Jaurès. En solo ou ensemble, les élèves ont pu faire preuve de leurs progrès depuis le début de l'année. Les spectateurs, composés en majorité de la famille et des amis, ont bien apprécié le spectacle.



BOURSE AUX JOUETS / Beaucoup de visiteurs se sont rendus à cette manifestation désormais incontournable. La salle Jean Jaurès était remplie et les bonnes affaires ont été nombreuses. C'était l'occasion de préparer Noël sans se ruiner.

NOËL, NOËL NOËL... / Nombreux sont les clubs, les écoles et les structures fresnoises à avoir fêté Noël avant le 25 décembre. Les enfants n'ont pas été oubliés et repartaient toujours avec un petit cadeau. A chaque fois le reporter de Reflets était là et a ramené les clichés qui suivent. Ce qui nous permet de finir 2018 et de débiter 2019 en vous souhaitant une très bonne année.



POUR LES SENIORS / Pour les fêtes, la mairie a distribué le colis des Aînés. Anne-Marie Delcroix, adjointe aux affaires sociales, Eladio Rojas, Conseiller délégué aux personnes âgées et les élus ont aidé à la distribution, que ce soit au Trieu ou dans le centre, avec cette année une nouveauté : la distribution dans les clubs de loisirs. 800 colis ont été remis sur trois jours.



CONCOURS PHOTOS AU QUARTIER / Pas de classement pour ce concours photo, puisque les 3 clichés les plus primés par le jury ont tous reçu un prix. Les participants avaient fait preuve de beaucoup d'ingéniosité, notamment dans la catégorie « Portrait caché », celle qui a le plus inspiré les photographes en herbe.



L'AVENIR DE L'EGLISE / Monseigneur Vincent DOLLE-MANN, archevêque de Cambrai et Mme le Maire Valérie FORNIES, ont signé la convention liant le diocèse et la ville de Fresnes pour le maintien d'un lieu de culte catholique dans le centre-ville. Cette convention, valable 10 ans, concerne en premier lieu le devenir de l'église St Martin et sa restauration.